



Beauport attend que le conseil du port de Québec fasse connaître son plan de développement.

Le Soleil, Reynold Lavoie

**COMMUNAUTÉ
URBAINE DE
QUÉBEC**

Rapport présenté par monsieur le vice-président du Conseil, Jacques Boudreau, sur la situation financière de la Communauté urbaine de Québec, au cours de la séance du Conseil de la Communauté tenue le 15 novembre 1983.

Mes chers collègues,
Mesdames, Messieurs,

Le 18 décembre 1982 entrait en vigueur la loi modifiant diverses dispositions législatives concernant les municipalités et les communautés urbaines et régionales. En vertu de l'article 175 de cette loi (chap. 63 des Lois du Québec 1982), la Communauté doit, comme nous le faisons tous dans nos villes respectives, faire rapport sur sa situation financière. Ainsi, le présent message que je livre au nom du Conseil fera-t-il état et appréciera-t-il les états financiers 1982, les indications préliminaires pour l'exercice financier en cours et, pour terminer les orientations pour 1984.

Les derniers états financiers:

Les états financiers de l'exercice se terminant le 31 décembre 1982, et déposés à la séance régulière du Conseil le 19 avril 1983, concluaient à un excédent des revenus sur les dépenses de 1 104 892\$. Cet excédent provenait de revenus additionnels aux prévisions de l'année et d'économies réalisées à l'intérieur de la majorité des services de la Communauté. Ce résultat provient d'une gestion vigilante quotidienne et conforme aux directives de contraintes et d'austérité budgétaires émises et suivies de la même manière que dans chacune des municipalités constituantes de la CUQ.

De plus, nous avons procédé à deux émissions d'obligations totalisant 20 000 000 \$. Une première de 15 000 000 \$ sur le marché européen en dollars canadiens et l'autre sur le marché canadien. Ces deux émissions d'obligations nous ont permis de faire des économies en raison des taux d'intérêts favorables sur ces marchés.

Indications préliminaires pour l'année en cours:

Programme d'immobilisation:
La Communauté adoptait, le 25 janvier dernier, son programme triennal d'immobilisation pour 1983, 1984 et 1985. Ce programme prévoyait des investissements totaux de

23 440 000 \$ dont 8 750 000 \$ pour l'exercice financier 1983. Les principaux projets prévus au programme de 1983 contenaient une première tranche pour les travaux de raccordement (le versant sud de la Ville de Sainte-Foy et la Ville de Sillery) au réseau régional d'assainissement des eaux, et l'acquisition d'une partie des terrains nécessaires à la construction de l'usine d'épuration des eaux usées à l'ouest du territoire. À ces projets pour l'épuration des eaux s'ajoutaient la réalisation des travaux de voirie et d'éclairage dans le parc industriel régional de Saint-Augustin-de-Desmaures, la finalisation de la seconde phase d'expropriation pour le parc industriel de Beauport, et enfin, divers autres projets de moindre envergure touchant l'évaluation, l'aménagement du territoire et le siège social.

Selon les rapports actuellement disponibles de nos différents services, environ 75% du programme prévu pour 1983 ou 6 500 000 \$ auraient été affectés à la réalisation de ces travaux.

Budget de fonctionnement:

À ce jour, l'on observe que l'exercice financier 1983, à moins d'imprévus majeurs d'ici le 31 décembre prochain, s'achève vers un excédent des revenus sur les dépenses.

Il y a lieu de s'attendre, globalement, à des revenus légèrement inférieurs à ceux prévus au budget en raison de la diminution des quantités de vapeur vendues ainsi qu'une diminution des revenus générés par la facturation du Service de traitement des données.

Au chapitre des dépenses, nous croyons réaliser des économies de l'ordre de 1 700 000 \$ en ce qui a trait au service de la dette. Ce résultat peut être atteint en raison des taux d'intérêts inférieurs à ceux prévus lors de la préparation du budget à l'automne 1982. En effet, nous savons tous qu'une baisse constante des taux d'intérêts, depuis le début du présent exercice, a été observée sur les divers marchés financiers.

Orientations du budget 1984:

Le budget 1984, que nous déposons officiellement ce soir pour étude, traduit l'expression des orientations retenues par le Conseil à sa

réunion du 31 mai 1983. Ces orientations, on s'en rappellera, faisaient suite aux recommandations des divers comités administratifs de l'Exécutif. On retenait, à ce moment, la volonté de maintenir la majorité des programmes actuels tout en insistant sur l'importance d'élaborer un programme de développement économique régional dont le sommet régional socio-économique de septembre devait en être le fer de lance.

Il va de soi, cependant, que ces orientations doivent se situer dans une réalité économique qui est la nôtre et dans le respect des priorités de la Communauté et de ses partenaires. Dans cet esprit, nous avons eu comme préoccupation de maintenir, au strict minimum, les augmentations des quotes-parts malgré les dépenses exceptionnelles que nous occasionnent la mise en branle du projet pour la construction des usines d'épuration sur le territoire de la Communauté, ainsi que les événements historiques prévus à l'été 1984.

Prochain programme d'immobilisation:

En raison des responsabilités et des pouvoirs dévolus à la Communauté, le prochain programme d'immobilisation sera la continuité des programmes antérieurs, de sorte que les investissements pour 1984 seront effectués dans les mêmes secteurs de responsabilités.

Par ailleurs, il faut s'attendre à une augmentation sensible des investissements dans le secteur de l'assainissement des eaux; nos engagements découlant des protocoles d'entente intervenus avec le ministère de l'Environnement du Québec. Toutefois, les travaux effectués, dans le cadre de ces protocoles, seront subventionnés dans une proportion de 66% ou 90%.

CONCLUSION

En résumé, il ressort de l'examen de la situation financière que la Communauté est en excellente santé financière et tout laisse croire qu'elle attendra un rythme de croissance reflétant le rôle et le mandat que nous, administrateurs, avons décidé de lui confier.

Québec, le 15 novembre 1983

Le vice-président du Conseil
Jacques Boudreau

Beauport L'Association nautique veut un appui concret

par **Gérald OUELLET**

L'Association nautique Beauport Inc. demande à la ville de l'appuyer pour l'implantation d'activités nautiques sur les bords de Beauport. C'est du moins ce qui ressort d'un vœu formulé par cet organisme, lors de l'assemblée régulière du conseil municipal cette semaine.

Pour l'instant, le conseil municipal a pris acte du dépôt du rapport du directeur du service des loisirs et parcs, en date du 10 novembre, relatif à la reconnaissance de l'Association nautique Beauport Inc.

Par contre, le conseil municipal a informé l'association qu'il se prononcera sur l'aménagement des bords de Beauport quand le conseil du port de Québec aura fait connaître son plan de développement.

Enfouissement sanitaire

La ville de Beauport vient d'accepter l'implantation d'un nouveau terrain d'enfouissement sanitaire. Ce nouveau terrain sera borné au sud par le chemin Sainte-Pierre et à l'ouest par le prolongement du boulevard Paris.

Pour ce qui est de l'écran de dissimulation du nouveau terrain, le

conseil municipal a décidé qu'une clôture de 1,80 mètre de hauteur devra être installée en bordure du chemin du Gouffre et de la rue Saint-Pierre, aussi, un écran de verdure devra être, également, aménagé afin de dissimuler, le plus possible, la clôture précitée.

Enfin, l'exploitant du terrain devra faire, prioritairement, du remblayage en bordure du chemin du Gouffre et de la rue Saint-Pierre afin que dans un délai de trois ans, les écrans visuels soient élargis jusqu'à une profondeur minimale de 30 mètres de l'emprise des rues.

Abattage obligatoire

Desséchés, nuisibles, atteints d'un mal incurable ou bel et bien morts, une centaine d'arbres (plus précisément 115) seront abattus dans les jours à venir sur le territoire de la ville de Québec. Cette opération qui fait suite au diagnostic de l'équipe de travail de la forêt urbaine de Québec, doit être complétée avant l'hiver, avant l'accumulation de neige ou de verglas. Une phase de plantation suivra au printemps afin de combler les vides créés par l'abattage.

LA VIE COMMUNAUTAIRE

par **Tom Fréchette**

647-3361 du lundi au jeudi entre 13h et 15h

Café-rencontre

Le centre "Le Coup-de-Pouce" tiendra un café-rencontre lundi à 20h pour visionner trois vidéos au local 3 du 332 rue Saint-Luc. Pour détails, composez 524-2988.

Casino-bénéfice

Un casino-bénéfice pour les fêtes du 350^e anniversaire de Beauport aura lieu samedi à 20h, au centre communautaire des Chutes. Pour obtenir des cartes: 667-5193.

Collecte de sang

Sous le parrainage d'Hydro-Québec, une collecte de sang sera tenue du 28 novembre au 2 décembre, au centre permanent de la Croix-Rouge, sur la rue du même nom, de 8h30 à 17h30 du lundi au jeudi et de 8h30 à 16h le vendredi. Pour détails: 687-5062.

Danses enfantines

Les Danseries de Québec organisent un stage de danses folkloriques enfantines pour demain à 9h, au centre récréatif Couillard, 13 rue Couillard. Pour inscription ou détails: 843-2507.

Energie et détente

Un atelier d'initiation pratique sur le thème: "Pour retrouver son énergie et développer une détente profonde par le massage" sera tenu mardi à 19h30, au centre Le Lotus, 805a côte Franklin à Québec. Pour renseignements: 688-9110.

Halte spirituelle

La Ligue catholique féminine tiendra une rencontre pour une halte spirituelle en regard de l'Année sainte mardi à 14h, à la basilique Notre-Dame de Québec, rue Buade.

Informations

• L'Association du diabète, section de Québec, tiendra une réunion de ses membres mardi à 20h, à l'école Saint-Sacrement, 1430 chemin Sainte-Foy à Québec. Pour détails: 843-5862.

• M. Hervé Lizotte présentera un diaporama sur Haïti mardi à 20h, au local de l'âge d'or, rue Jacques-Berthiaume à Sainte-Foy. Pour détails, joindre Lauraine Gagnon à 653-3046.

• Une réunion d'information pour les citoyens de Sainte-Foy aura lieu dimanche à 11h, à l'école de poterie Saint-Julien, angle des rues Quatre-Bourgeois et Pie-XII. Il sera

question de l'usine d'épuration des eaux.

• Le mouvement Ekkankar tiendra une soirée d'information sur "Le rêve: un monde réel ou irréel?" mardi à 20h, au local C-235 de la polyvalente de Charny. Pour détails: 833-3199 (soir).

Loisir littéraire

La Fédération québécoise du loisir littéraire tiendra un atelier gratuit sur les techniques d'animation du livre lundi à 19h30, au centre récréatif Couillard. Pour inscription: 529-4730.

Sao Paulo

Sous les auspices du Cercle Cervantès-Camoens, Mme Lucia Galves donnera une causerie en portugais avec diapositives sur "Sao Paulo, une métropole à découvrir" lundi à 20h30, au pavillon De Koninck de l'université Laval. Pour détails: 661-0478 ou 683-1961.

Séminaire

Un séminaire de gestion des biens personnels sera tenu mardi à 19h30, au cégep François-Xavier-Garneau, salle B au 1660 boulevard de l'Entente. La soirée est organisée par l'Association internationale des secrétaires professionnelles. Pour renseignements: 837-9257.

Visite d'école

Une séance d'information et une visite d'école auront lieu dimanche de 14h à 16h, à l'externat Saint-Jean-Eudes, 2350 avenue du Collège à Québec. Pour détails: 529-4565 entre 8h et 16h.

Bénévoles demandés

Les Loisirs de Bienville, secteur est, ont un urgent besoin de personnes bénévoles pour aider à l'organisation du terrain de jeux de Bienville et à la mise en marche des loisirs. Pour renseignements: 833-3383 entre 9h et 13h.

Petite enfance

La garderie Mademoiselle Merveille tiendra un atelier sur le choix d'un bon jouet pour l'enfant mercredi à 19h, au 2115 rue Boivin à Sainte-Foy. L'entrée sera gratuite. Pour détails, joindre Ann Juneau à 681-0641.



Hébergez un conseiller Téléforce.

Vous êtes en affaires et vous voulez accroître votre productivité, diminuer vos frais d'exploitation, augmenter vos parts de marché, réduire vos mauvaises créances et augmenter vos liquidités?

Notre conseil: hébergez un conseiller Téléforce pendant quelque temps! Il viendra pratiquement vivre avec vous...pour

bien comprendre vos affaires et analyser vos besoins.

Téléforce est un service de conseils professionnels d'affaires créé par Telecom Canada pour vous permettre de rentabiliser efficacement le service interurbain grâce à une utilisation planifiée.

Telecom Canada est le résultat d'un engagement coopératif de dix compagnies de télécommuni-

cations canadiennes réunies afin de vous offrir une gamme complète de services de voix, d'images et de données.

Pour pouvoir héberger un conseiller Téléforce ou pour recevoir notre brochure gratuite sur le service Téléforce et ses avantages, composez sans frais le 1 800 267-8333.

Le réseau de l'efficacité

Telecom  Canada

demain samedi

Voyez les cahiers publicitaires de

• **IGA**
• **METRO**

INSERER DANS
CE JOURNAL

Disparu après un second accident

par Lucien LATULIPPE

Mario Morneau, âgé de 18 ans, de Saint-Anaclet, localité de la circonscription de Matane, a été porté disparu à la police de Matane. Il n'a pas donné signe de vie depuis vendredi après-midi de la semaine dernière et les recherches dans la ville de Matane n'ont rien donné.

Le jeune homme qui effectuait de la livraison avec la camionnette de son beau-frère avait été impliqué dans une collision, vendredi midi. Personne n'avait été blessé. La po-

lice a été informée qu'il avait été impliqué dans un autre accident, il y a deux semaines, et l'on croit que c'est à la suite de ces deux accidents consécutifs qu'il aurait décidé de disparaître.

Le disparu mesure 1 mètre 70 (cinq pieds et sept pouces) et il pèse 60 kilos (135 livres). Il porte un veston brun, un jean en denim bleu, une tunique beige et des bottes de couleur tan. Il n'a aucun signe caractéristique. Il a les cheveux coupés carré sur le front et semi-longs.

Toute personne qui aurait des renseignements à fournir sur les allées et venues de Mario Morneau est priée de communiquer avec la police de Matane au numéro de téléphone, 562-2331. Si l'appel vient de l'extérieur, on peut renverser les frais.

Par ailleurs, la police de Matane fait savoir que l'enquête se poursuit toujours pour tenter d'éclaircir le meurtre de M. André Carrier, âgé de 36 ans, qui a été abattu d'un coup de feu à Matane, le 9 septembre

1982. Les renseignements obtenus sont vérifiés et ils peuvent être téléphonés au même numéro cité auparavant.

Rappelons que M. Carrier, qui était copropriétaire d'un supermarché, venait de quitter son commerce avec son frère lorsqu'un individu masqué et armé d'un revolver a surgi et qu'il s'est fait remettre les recettes, soit quelque \$12.000. Le voleur s'est éloigné à pied. M. Carrier a voulu le suivre et il a été abattu à bout portant.



COMMUNAUTÉ URBAINE DE QUÉBEC

Rapport présenté par monsieur le vice-président du Conseil, Jacques Boudreau, sur la situation financière de la Communauté urbaine de Québec, au cours de la séance du Conseil de la Communauté tenue le 15 novembre 1983.

Mes chers collègues,
Mesdames, Messieurs,

Le 18 décembre 1982 entrait en vigueur la loi modifiant diverses dispositions législatives concernant les municipalités et les communautés urbaines et régionales. En vertu de l'article 175 de cette loi (chap. 63 des Lois du Québec 1982), la Communauté doit, comme nous le faisons tous dans nos villes respectives, faire rapport sur sa situation financière. Ainsi, le présent message que je livre au nom du Conseil fera-t-il état et appréciera-t-il les états financiers 1982, les indications préliminaires pour l'exercice financier en cours et, pour terminer les orientations pour 1984.

Les derniers états financiers:

Les états financiers de l'exercice se terminant le 31 décembre 1982, et déposés à la séance régulière du Conseil du 19 avril 1983, concluaient à un excédent des revenus sur les dépenses de 1 104 692\$. Cet excédent provenait de revenus additionnels aux prévisions de l'année et d'économies réalisées à l'intérieur de la majorité des services de la Communauté. Ce résultat provient d'une gestion vigilante quotidienne et conforme aux directives de contraintes et d'austérité budgétaires émises et suivies de la même manière que dans chacune des municipalités constituantes de la CUQ.

De plus, nous avons procédé à deux émissions d'obligations totalisant 20 000 000 \$. Une première de 15 000 000 \$ sur le marché européen en dollars canadiens et l'autre sur le marché canadien. Ces deux émissions d'obligations nous ont permis de faire des économies en raison des taux d'intérêts favorables sur ces marchés.

Indications préliminaires pour l'année en cours:

Programme d'immobilisation:

La Communauté adoptait, le 25 janvier dernier, son programme triennal d'immobilisation pour 1983, 1984 et 1985. Ce programme prévoyait des investissements totaux de

23 440 000 \$ dont 8 750 000 \$ pour l'exercice financier 1983. Les principaux projets prévus au programme de 1983 contenaient une première tranche pour les travaux de raccordement (le versant sud de la Ville de Sainte-Foy et la Ville de Sillery) au réseau régional d'assainissement des eaux, et l'acquisition d'une partie des terrains nécessaires à la construction de l'usine d'épuration des eaux usées à l'ouest du territoire. À ces projets pour l'épuration des eaux s'ajoutaient la réalisation des travaux de voirie et d'éclairage dans le parc industriel régional de Saint-Augustin-de-Desmaures, la finalisation de la seconde phase d'expropriation pour le parc industriel de Beauport, et enfin, divers autres projets de moindre envergure touchant l'évaluation, l'aménagement du territoire et le siège social.

Selon les rapports actuellement disponibles de nos différents services, environ 75% du programme prévu pour 1983 ou 6 500 000 \$ auraient été affectés à la réalisation de ces travaux.

Budget de fonctionnement:

À ce jour, l'on observe que l'exercice financier 1983, à moins d'imprévus majeurs d'ici le 31 décembre prochain, s'achève vers un excédent des revenus sur les dépenses.

Il y a lieu de s'attendre, globalement, à des revenus légèrement inférieurs à ceux prévus au budget en raison de la diminution des quantités de vapeur vendues ainsi qu'une diminution des revenus générés par la facturation du Service de traitement des données.

Au chapitre des dépenses, nous croyons réaliser des économies de l'ordre de 1 700 000 \$ en ce qui a trait au service de la dette. Ce résultat peut être atteint en raison des taux d'intérêts inférieurs à ceux prévus lors de la préparation du budget à l'automne 1982. En effet, nous savons tous qu'une baisse constante des taux d'intérêts, depuis le début du présent exercice, a été observée sur les divers marchés financiers.

Orientations du budget 1984:

Le budget 1984, que nous déposons officiellement ce soir pour étude, traduit l'expression des orientations retenues par le Conseil à sa

réunion du 31 mai 1983. Ces orientations, on s'en rappellera, faisaient suite aux recommandations des divers comités administratifs de l'Exécutif. On retenait, à ce moment, la volonté de maintenir la majorité des programmes actuels tout en insistant sur l'importance d'élaborer un programme de développement économique régional dont le sommet régional socio-économique de septembre devait être le fer de lance. Il va de soi, cependant, que ces orientations doivent se situer dans une réalité économique qui est la nôtre et dans le respect des priorités de la Communauté et de ses partenaires. Dans cet esprit, nous avons eu comme préoccupation de maintenir, au strict minimum, les augmentations des quotes-parts malgré les dépenses exceptionnelles que nous occasionnait la mise en branle du projet pour la construction des usines d'épuration sur le territoire de la Communauté, ainsi que les événements historiques prévus à l'été 1984.

Prochain programme d'immobilisation:

En raison des responsabilités et des pouvoirs dévolus à la Communauté, le prochain programme d'immobilisation sera la continuité des programmes antérieurs, de sorte que les investissements pour 1984 seront effectués dans les mêmes secteurs de responsabilités.

Par ailleurs, il faut s'attendre à une augmentation sensible des investissements dans le secteur de l'assainissement des eaux, nos engagements découlant des protocoles d'entente intervenus avec le ministère de l'Environnement du Québec. Toutefois, les travaux effectués, dans le cadre de ces protocoles, seront subventionnés dans une proportion de 66% ou 90%.

CONCLUSION

En résumé, le ressort de l'examen de la situation financière que la Communauté est en excellente santé financière et tout laisse croire qu'elle attendra un rythme de croissance reflétant le rôle et le mandat que nous, administrateurs, avons décidé de lui confier.

Québec, le 15 novembre 1983

Le vice-président du Conseil
Jacques Boudreau

en bref



Art traditionnel en perte de vitesse?

La dentellière Marie-Andrée Brière, de Stratford, village sis près de Thetford-Mines, a présenté trois pièces de dentelle aux fuseaux, dont celle ci-dessus "Papillon" de sa collection "Art nouveau", à la première biennale internationale de la dentelle qui a eu lieu dernièrement à Bruxelles, en Belgique. Andrée-Anne de Sève, de Montréal, fut la seule autre Québécoise à y exposer une oeuvre. Ni l'une, ni l'autre, n'a reçu de prix ou de mention. Sans chercher d'excuse, Mme Brière a expliqué que les pièces québécoises ne semblaient pas y avoir leur place parce qu'elles étaient conformes à l'art traditionnel alors que les 55 autres oeuvres en montre reflétaient l'art contemporain, tant dans leur création que leur exécution.

Sainte-Marie

Condamné — M. Yves Bertrand, de Sainte-Marie de Beauce, qui faisait autrefois des affaires sous la raison sociale "Maisons mobiles Canadiana Enr.", a été condamné cette semaine par le juge Anatole Corriveau, de la cour des sessions de la paix, à des amendes totalisant \$11.267,71 pour avoir omis de déclarer au ministère du Revenu du Québec une partie de la taxe qu'il avait perçue de janvier à septembre 1976. Reconnu coupable d'avoir éludé une somme de \$8.854,17, l'homme d'affaires s'est vu accorder un délai de 18 mois pour s'acquitter des amendes qui lui ont été imposées.

Amiante

Laure Gaudreault — Le Syndicat des travailleurs de l'enseignement de l'Amiante invite ses membres, les personnes qui oeuvrent dans le monde de l'éducation, et le public à la présentation du film réalisé par l'olande Cadrin-Rossignol, "Rencontre avec une femme remarquable, Laure Gaudreault", en l'auditorium de l'école polyvalente de Thetford-Mines, demain à 20h. Ce long métrage dramatique dont le rôle principal est incarné par Louise Dussault, originaire de Thetford, relate la vie de l'institutrice Gaudreault qui, jusqu'à sa mort à l'âge de 86 ans, a combattu avec passion pour sortir le Québec de son ignorance, de sa naïveté et de sa servilité. Laure Gaudreault a contribué activement à l'implantation du syndicalisme dans le monde de l'enseignement en 1936. La soirée sera clôturée par une rencontre sociale à laquelle participera Louise Dussault. Cadrin-Rossignol avait réalisé le film "Thetford au milieu de notre vie", en 1978.

Kinnear's Mills

Champignons — M. Richard Laquerre qui exploite des serres de plants à Kinnear's Mills, dans la circonscription de Frontenac, a accepté une subvention de \$7.976 du gouvernement fédéral pour étudier la possibilité de cultiver en serre des champignons lignicoles. Le coût de ces recherches se chiffre à \$19.500.

Sainte-Justine

Forêt y voir — C'est sous le thème "Forêt y voir" que les associations du Parti québécois des circonscriptions de la Rivière-Sud de la région de Québec et de Portneuf invitent leurs membres et la population en général à participer à un forum sur la situation actuelle et l'avenir de la forêt au Québec.

Ce forum d'une journée est ouvert à toute la population. Il se déroulera le samedi, 10 décembre de 8h à 17h30 à la polyvalente "des Appalaches", boulevard Lessard, à Sainte-Justine, dans Bellechasse.

La forêt, une des principales sources de revenu pour les citoyens de plusieurs régions du Québec concerne tout le monde, qu'on soit consommateur, travailleur forestier, industriel, exploitant forestier ou propriétaire de boisé etc. C'est pourquoi toute la population est invitée à assister à ce forum. M. Simon Guère, ingénieur forestier du Syndicat des producteurs de bois de la Beauce, sera du nombre des personnes-ressources, de même

Thetford-Mines

Hockey dans l'Ouest — L'équipe de hockey mineur inter-cité de Thetford-Mines participera, du 28 janvier au 6 février, à un échange dans le cadre du programme "Hospitalité-Canada" avec un club de Saint-Boniface au Manitoba.

Plessisville

Six emplois — Au nom d'une entreprise à être incorporée, M. Adrien Grégoire a reçu du gouvernement fédéral une offre de subvention de \$36.000 pour implanter à Plessisville, dans les Bois-Francs, une usine de traitement de sable utilisé dans les fonderies. La réalisation de ce projet entraînera des investissements de \$90.000. Six emplois seront créés.



Hébergez un conseiller Téléforce.

Vous êtes en affaires et vous voulez accroître votre productivité, diminuer vos frais d'exploitation, augmenter vos parts de marché, réduire vos mauvaises créances et augmenter vos liquidités?

Notre conseil: hébergez un conseiller Téléforce pendant quelque temps! Il viendra pratiquement vivre avec vous...pour

bien comprendre vos affaires et analyser vos besoins.

Téléforce est un service de conseils professionnels d'affaires créé par Telecom Canada pour vous permettre de rentabiliser efficacement le service interurbain grâce à une utilisation planifiée.

Telecom Canada est le résultat d'un engagement coopératif de dix compagnies de télécommuni-

cations canadiennes réunies afin de vous offrir une gamme complète de services de voix, d'images et de données.

Pour pouvoir héberger un conseiller Téléforce ou pour recevoir notre brochure gratuite sur le service Téléforce et ses avantages, composez sans frais le 1 800 267-8333.

Le réseau de l'efficacité

Telecom Canada

demain samedi

Voyez les cahiers publicitaires de

• IGA
• METRO

INSÉRÉS DANS
CE JOURNAL



Démission de Marois

par Réjean LACOMBE
et J.-Jacques SAMSON

Véritable coup de théâtre, hier, à l'Assemblée nationale, quand le ministre de la Main-d'œuvre et de la Sécurité du revenu, M. Pierre Marois, a pris tout le monde par surprise en remettant sa démission au premier ministre René Lévesque, à titre de ministre et de député péquiste de la circonscription électorale de Marie-Victorin qu'il représentait depuis 1976.

Aucune raison n'a été invoquée par M. Marois pour expliquer son geste. Même le premier ministre René Lévesque qui a rencontré, en fin d'après-midi hier, le ministre Marois, s'est enfoncé dans un silence total. Le chef du gouvernement s'est refusé à tout commentaire laissant par le fait même planer une multitude de rumeurs sur les raisons qui ont entraîné la démission de M. Marois.

Ministres et députés du gouvernement Lévesque que LE SOLEIL a rencontrés, hier soir, ont carrément refusé de discuter eux

aussi des raisons qui auraient pu amener le ministre de la Main-d'œuvre à démissionner. Tout au plus consent-on à indiquer d'un commun accord que le départ du ministre Marois les a pris par surprise et qu'ils sont profondément peints de cette démission.

Pourtant hier matin, au moment où se tenait le conseil des députés du PQ, rien ne laissait présager le départ éventuel du ministre. Le député de Rousseau, M. René Blouin, a indiqué que M. Marois après le succès qu'il avait remporté à Ottawa mercredi, a fait un rapport de sa mission aux députés qui se sont montrés très satisfaits. Tard hier soir, M. Blouin ne savait pas encore

Lire page A-2, MAROIS

Quelques libéraux
ont leur version

page A-3



M. Pierre MAROIS

Lois 70 et 105 Québec "acquitté" à Genève

Le conseil d'administration du Bureau international du travail (BIT) a conclu que le gouvernement du Québec était justifié d'imposer des diminutions de salaires aux travailleurs du secteur public, par ses lois 70 et 105, en décembre dernier.

ailleurs Québec de ne pas maintenir jusqu'en 1985 le retrait du droit de grève des enseignants, en vertu de la loi 111. Les enseignants ne sont pas considérés comme "service essentiel".

Mme Fauchère déplore que le BIT à ce chapitre n'ait pas ordonné le retrait immédiat de la loi 111.

La décision du BIT repose sur une analyse voulant que le gouvernement du Québec se soit efforcé de négocier des conventions collectives avec ses syndicats du secteur public et qu'il ait effectivement réussi à conclure des conventions ou des ententes avec plusieurs. Les directeurs du BIT conviennent que les réductions de salaires imposées par les lois 70 et 105 atteignaient parfois 18 pour 100 mais ont retenu que la situation économique au Québec forçait le gouvernement à recourir à pareille politique.

Le BIT affirme dans les faits la prépondérance de la politique budgétaire du gouvernement sur la libre négociation de conditions salariales dans une convention collective.

Retrait possible de 111

Le dossier du Québec était défendu par un sous-ministre adjoint au ministère fédéral du Travail, M. Raymond Potty, puisque les organismes internationaux entendent les gouvernements supérieurs des pays.

M. Potty a assuré le BIT que le gouvernement du Québec accorderait toute son attention aux recommandations qui lui étaient faites sur le rétablissement de

Lire page A-2, QUÉBEC



J.-Jacques
samson
à Québec

La plainte déposée par la Confédération des syndicats nationaux (CSN) était soutenue par la Confédération mondiale du travail (CMT) dont l'ex-président de la CSN, M. Marcel Pepin, a assumé la présidence de 1973 à 1982.

"L'acquiescement" du gouvernement du Québec a été confirmé au SOLEIL, hier, par Mme Béatrice Fauchère, adjointe du représentant de la CMT, devant le Bureau international du travail. La syndicaliste n'a d'ailleurs pas caché sa déception, au cours d'une conversation téléphonique, devant les conclusions et les recommandations de l'organisme tripartite, reconnu par les Nations-Unies.

Le dossier est de plus étiqueté "définitivement réglé", ce qui signifie que le gouvernement du Québec ne sera pas tenu de rendre compte à l'organisme international, s'il a suivi les recommandations qui lui sont toutefois faites de prendre des mesures pour rétablir des relations de négociations avec les syndicats touchés. Le BIT "prie" par

Le "sex bar" de Sept-Iles n'est pas le seul

par Marc SAINT-PIERRE
du bureau du Soleil

SEPT-ILES — De dix à 15 entreprises d'hôtellerie et de restauration ont bénéficié de subventions pour la création d'emplois permanents dans le cadre de PRET sur la Côte-Nord cette année, et il est possible qu'il y ait eu quelques bars parmi celles-ci.

C'est ce qu'a indiqué, hier, un porte-parole du ministère québécois de la Main-d'œuvre et de la Sécurité du revenu, responsable du programme de création d'emplois PRET.

Ces précisions font suite à l'intervention à l'Assemblée nationale, mercredi, du député de Saguenay, M. Ghislain Maltais, qui se scandalisait qu'une subvention ait été versée à un bar de danseuses nues à Sept-Iles.

L'entreprise Brasserie l'Oasis Inc., du 1170 boulevard Laure, à Sept-Iles, a en effet encaissé des sommes indéterminées de l'Etat pour la création de cinq emplois permanents au cours des derniers mois. Un gérant, un barman, un barman et deux préposés à l'entretien ont été embauchés dans le cadre de PRET.

Ce programme assure aux entreprises éligibles une subvention égale à 50 pour 100 du salaire pour tout nouvel emploi permanent créé, sur une période de 52 semaines, jusqu'à concurrence de \$8,500.

Le propriétaire de l'Oasis, M. Roger Porlier, a noté que son entreprise a reçu une subvention dans le cadre de PRET au même titre que n'importe quelle PME. Quatre des cinq personnes embauchées grâce au programme sont toujours à son emploi, l'une d'entre elles ayant décidé de quitter.

Lire page A-2, SEXE

Le débat tourne au vinaigre

page A-3



Le Soleil, Jean Valleron
André Arthur: "Je rapporte
beaucoup..."

André Arthur retournerait à Télé-Capitale

par Yves BERNIER

Un autre chambardement majeur dans le milieu de la radio-télévision québécoise est prévisible dans un avenir rapproché.

Télé-Capitale Ltée, par ses divisions Télé 4 et CHRC, a sur la table depuis peu un projet concret qu'il vise à rapatrier d'ici l'automne prochain André Arthur, parti pour CJRP il y a maintenant un an.

Selon des sources sûres, ce projet consiste à confier à l'animateur vedette de la capitale une grande émission quotidienne qui serait diffusée simultanément à la radio et à la

télévision, une première en Amérique.

André Arthur et Bernard Cleary, ce dernier directeur de l'information et de la programmation de Télé-Capitale, ont tous deux nié la rumeur qui circule depuis quelques jours et qui veut que des approches, des rencontres ou même des négociations aient déjà été entreprises par les deux parties.

"Vous en savez plus que moi, mon cher Bernier", disait en fin d'après-midi celui qui a placé CJRP en première position des

Lire page A-2, ARTHUR

"Les éducateurs ne sont pas des chiens" A 18 ans, Mannon a passé 11 ans en centre d'accueil

par Monique GIGUERE

"Je termine en disant que les éducateurs que j'ai connus ont été fantastiques pour moi et je tiens encore à les remercier."

Mannon Drapeau, qui a passé 11 de ses 18 jeunes années en centre d'accueil, a longtemps mûri son projet. Toute la journée mercredi, dans son meuble d'une pièce et demie à Sainte-Foy, elle a soigneusement préparé l'entrevue qu'elle avait décidé d'accorder au SOLEIL. Elle a composé un texte et trouvé un titre pour le coiffer. Ce titre, elle l'imagine en gros caractères noirs qui proclame: "Aujourd'hui, je suis prête à dire que les éducateurs ne sont pas des chiens."

Mannon, qui souhaite si fort "trouver le bonheur dans son cœur", a recouvré sa liberté du centre d'accueil L'Escale, à Cap-Rouge, il y a à peine huit mois. Mais elle en est partie le cœur si gros, si lourd de remords. Sans avoir eu le courage de dire à son éducateur de rencontre combien elle regrettait...

La faute qu'elle se reproche n'est pourtant pas si grave. "Les éducateurs sont habitués à ce langage-là", comme elle dit. Mais

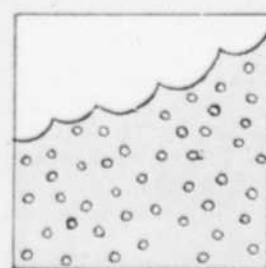
Lire page A-2, MANNON



Huit mois après avoir recouvré sa liberté, Mannon souhaite maintenant très fort "trouver le bonheur dans son cœur".

Sommaire

Annonces classées D-3 à D-7	
Arts et spectacles C-8 à C-11	
Bridge D-5	
Carrières et professions A-8	
Décès D-8	
Economie-finances A-8 à A-10	
Editorial A-12	
Feuilleton C-11	
Horoscope D-7	
Information régionale	
B-1 à B-3	
Loterie A-2	
Monde D-1 à D-12	
Mot mystère D-4	
Mots croisés D-6	
Où aller à Québec C-11	
Patron D-5	
Politique A-6 et A-7	
Sport C-1 à C-7	
Télévision C-10	
Votre page A-13	



Neige passagère, aujourd'hui. Minimum de près de 1 puis température stationnaire. Demain, ciel variable à Québec et quelques chutes de neige dans l'Est.

Détails, page D-3

MAROIS

(Suite de la première page)

que M. Marois avait démissionné. Ce sont les journalistes qui lui ont appris la nouvelle de même qu'au leader du gouvernement et ministre des Communications, M. Jean-François Bertrand.

Quoi qu'il en soit la lettre de démission que M. Marois a fait parvenir au premier ministre Lévesque ne pêche pas par excès de clarté au chapitre des raisons qui ont provoqué son départ.

Tout au plus rappelle-t-il au chef du gouvernement que "l'espérance du Québec passe par l'emploi et l'indépendance". M. Marois précise que c'est "après avoir mûrement réfléchi, tout en continuant à assumer de mon mieux les mandats et les responsabilités que vous me confiez encore récemment, j'en suis venu à la conclusion que je ne

puis plus vous être utile, pour l'instant".

"Je tiens, ajoute-t-il, à vous remercier de m'avoir donné l'occasion de servir, à vos côtés, tout au long de ces années, le Québec, et surtout le peuple québécois, à la tête d'importants ministères du gouvernement."

M. Marois qui est un ami de longue date du premier ministre René Lévesque conclut sa lettre de démission en disant: "Le fait d'avoir travaillé avec acharnement pour mon pays possible, le Québec, et plus particulièrement pour les Longueueilles, m'a été une expérience enrichissante dont je me serai constamment félicité."

Surprise et désappointement

Le ministre délégué aux Relations avec les citoyens, M. Denis Lazure, s'est dit surpris et dé-

sappointé du départ du ministre Marois. "C'est, dit-il, un vieux copain de travail." Le ministre Lazure s'est par la suite refusé à brosser toute analyse sur les raisons qui ont amené M. Marois à démissionner.

Pour sa part le ministre des Communications, M. Jean-François Bertrand, a lui aussi rendu hommage à son ancien confrère, mais il n'a pas voulu discuter des possibles raisons qui ont entraîné le départ de M. Marois.

"La première chose qui me vient à l'esprit quand je pense à Pierre Marois, de dire le ministre Bertrand, c'est le désintérêt total pour lui-même et en même temps l'intérêt qu'il a toujours porté à toutes les causes qu'il a défendues pour les autres."

Pour M. Bertrand, il ne fait aucun doute que M. Marois représente un modèle à suivre sur le plan des convictions personnelles. "Humanisme profond, sincérité indéniable, une honnêteté à toute épreuve", sont là les principales qualités que le ministre Bertrand a découvertes en Pierre Marois.

Entretien de Rayonier: un autre sursis accordé

par Marc SAINT-PIERRE

du bureau du Soleil
SEPT-ÎLES — Les gouvernements fédéral et provincial ont accordé un autre sursis aux Port-Carthis en s'engageant à payer la note du chauffage et de l'entretien de l'usine Rayonier pour les trois prochaines années.

C'est à peu près tout ce qui se dégage de la visite du ministre d'Énergie et Ressources, Yves Duhaime, à Port-Cartier, hier soir, mis à part quelques engagements secondaires et nuancés.

Les Nord-Côtiers ont pu apprendre également de la bouche même du ministre, venu leur parler face à face dans une réunion publique réunissant quelque 600 personnes, que le bois de la Côte-Nord resterait sur la Côte-Nord, le bois de la Côte-Sud sur la Côte-Sud, mais en revanche, que l'île d'Anticosti constituait une réserve qui pourra

aussi bien servir d'un côté ou de l'autre.

Le ministre a par ailleurs réitéré sa bénédiction aux efforts de SOREF (Société de récupération et d'exploitation forestière) en vue de conclure un accord avec ITT, propriétaire de Rayonier, sur une option d'achat à un prix ferme.

M. Duhaime a à nouveau noté que le gouvernement a la ferme intention de relancer l'entreprise et à appuyer le cas échéant cette relance en espèces sonnantes et trébuchantes. Mais il a également observé qu'il faudra pour en venir là, avoir un projet ayant des bases de rentabilité solides et qu'il faut toujours trouver un promoteur. Et il s'y emploie.

Le titulaire d'Énergie et Ressources a néanmoins accordé aux Port-Carthis quelques poussières: un bureau du MER à Port-Cartier après qu'il aura consulté son bud-

get; un droit de coupe de 70,000 unités pour exportation, même si cela va à l'encontre de la politique du MER, mais cela en autant qu'il y aura des marchés.

Bref, des engagements un peu loin des espoirs des Port-Carthis qui souhaitent, après quatre années de chômage, la manifestation d'une volonté politique en vue de la relance de leur usine.

"La vraie preuve de votre volonté politique, a dit le maire de Port-Cartier, Anthony Détério, la seule qui puisse nous convaincre de votre bonne foi et de vos véritables intentions, à savoir: qu'aucun autre projet d'usine de transformation de bois en pâtes, papiers ou cartons ne voit le jour, nulle part, avant que l'usine déjà en place de Port-Cartier n'ait été relancée."

On ne comprend pas, à Port-Cartier, comment il se fait que Matane est la cible pour une papeterie alors qu'il n'y existe rien, pas d'usine ni d'infrastructures municipales suffisantes, et qu'en fin de compte, on devra tout faire à gros prix alors que tout cela est déjà en place sur la Côte-Nord.

ARTHUR

(Suite de la première page)

stations de radio de Québec en moins de six mois.

"Aucune approche de quel que nature que ce soit n'a encore été faite auprès d'André Arthur", confirmait également M. Cleary.

Il n'en reste pas moins que le projet mentionné plus haut est bel et bien en formation en vue d'une approche éventuelle (ça pourrait être dans les jours, les semaines ou les mois qui viennent) auprès de l'animateur.

Ce dernier n'a pas nié le fait que depuis son départ de Télé 4, il aimerait beaucoup revenir à la télévision, un média qui lui manque.

C'est dans cet esprit que les autorités de Télé-Capitale croient au retour possible d'Arthur.

Mais ce dernier précisait bien hier que son contrat avec CJRP ne se termine pas avant le 31 août 1984, et que de toute façon, il s'est engagé dans ce même contrat à ne pas négocier avec d'autres parties avant de s'être assis avec CJRP entre le 1er février et le 31 mars prochain en vue d'un renouvellement.

"Je peux, par ailleurs, révéler que mon groupe, "André Arthur Communications Inc.", a bien indiqué à l'entreprise qui m'engage que l'un des éléments d'un renouvellement de contrat serait une participation financière déterminante dans la compagnie", a ajouté André Arthur.

A Télé-Capitale, une nouvelle administration est en place depuis peu. On cherche de nouvelles avenues, de nouveaux projets, etc. Ces nouveaux dirigeants admettent aujourd'hui que le départ fracassant de leur vedette avait été provoqué par une erreur, un concours de circonstances.

Les nouveaux dirigeants ne

se sentent nullement handicapés par cet événement et voudraient bien qu'on l'oublie.

Réaction d'Arthur

Pour Arthur, l'ébauche du projet qu'on lui révélait hier lui apparaissait intéressante à première vue.

"Mais ne perdez pas de vue que j'ai l'intention de respecter mon contrat avec CJRP, et je serai honnête dans toute transaction avec cette entreprise."

"Je ne peux pas empêcher qui que ce soit de m'approcher pour me faire des offres, et j'en ai eu de très alléchantes depuis un an, mais je me suis engagé à négocier d'abord avec CJRP et je maintiens cet engagement."

Achat de CJRP

Par ailleurs, il a également nié la rumeur à l'effet qu'il aurait fait des propositions concrètes aux propriétaires de CJRP pour acheter l'entreprise.

"Je ne nie pas toutefois que l'idée m'en est venue et que j'ai regardé cela de près. Je me suis alors rendu compte que c'est ma venue à CJRP et mon travail ici depuis un an qui ont largement contribué à son succès."

"Je suis pris dans un dilemme. Parce que je suis là je rapporte beaucoup, et parce que je rapporte beaucoup, le prix de vente de la station est monté sensiblement."

Mais il n'est pas prêt à revêtir la cravate et le veston foncé de l'homme d'affaires assis derrière un bureau, fumant cigare.

La communication avec le public l'intéresse encore au plus haut point et une offre comme celle de Télé-Capitale ne lui déplairait pas si c'est un plan à moyen terme qui lui permettrait d'exploiter au maximum ses capacités.

MANNON

(Suite de la première page)

elle ne se pardonne pas au retour d'une fugue, un jour, d'avoir lancé à la tête de son éducateur: "Maudit chien!". Les mois ont passé depuis, mais Mannon est restée avec un sanglot dans la gorge, un gros noeud qui l'empêche d'oublier.

"Le centre d'accueil reçoit LE SOLEIL, explique-t-elle pour se rassurer. Je suis pas mal certaine que mon éducateur va lire ça. Il est le seul qui prend le temps de lire les journaux." Et Mannon d'espérer de tout son être!

C'est certain...

Etrangement, le texte qu'a préparé Mannon pour le journal ressemble à un bilan. Le bilan d'une personne arrivée au terme d'un long, long voyage.

"C'est certain, écrit-elle, que ces 11 années en centre d'accueil ont été difficiles, surtout au début. Mais je ne suis pas déçue de l'aide que j'ai reçue."

"C'est certain que pour ce qui est de m'ennuyer, je m'ennuie beaucoup de ma soeur Lyne qui demeure à Limoilou. Depuis que j'ai quitté le centre d'accueil, je me rends compte que la vie en liberté, c'est pas facile."

"C'est certain que pour ce qui est de ma famille, j'en ai eu une. Ça c'est certain! répète-t-elle comme pour mieux s'en convaincre. Mais, par contre, je n'y ai jamais vécu."

Et sans doute pour conjurer le sort qui l'a toujours si mal servie, elle écrit: "Je ne peux pas dire que ma vie est défectueuse complètement."

Cauchemars

Non, la vie de Mannon n'est peut-être pas complètement gâchée. Mais elle est déjà peuplée de cauchemars. La nuit, sa copine de 16 ans qui a trouvé la mort en se jetant du pont de Québec il y a quatre ans, la poursuit.

"Je ne la vois pas de la tête

aux pieds, raconte Mannon. Mais je vois son visage. Elle me parle. Elle a un couteau et essaie de se tuer devant moi. C'est parce qu'elle sait que je vais avoir de la peine."

"Si elle était morte d'une mort naturelle, remarque Mannon calmement, je m'en serais décrochée. C'est parce que mon amie s'est enlevé la vie elle-même que ça m'a marquée."

Souvenirs

Plus Mannon fouille dans son passé, plus ses souvenirs s'assombrissent. A sept ans, c'est la grande brisure. Ses parents se séparent. Les enfants sont éparpillés. Mannon échoue dans une famille d'accueil où on la corrige à "coups de corde à danser". Après un an de ce régime-là, son père réussit à la placer à l'Hôtel-Dieu du Sacré-Cœur où elle reste deux ans. C'est là qu'elle commence l'école. A 8½ ans!

A 11 ans, elle se retrouve au

Mont d'Youville, à Beauport, d'où elle sort à 15 ans. Les dernières années avant sa majorité, elle les passe au centre d'accueil L'Escale, à Cap-Rouge.

Assistée aujourd'hui, Mannon écrit des poèmes pour passer le temps. Elle fait aussi de l'animation avec le groupe Agape, de la paroisse Saint-Mathieu, et joue à la ringuette dans une équipe "qui a un très bon coach".

Décidément, Mannon a la manie de faire faire ses commissions par les autres. Il n'y a pas que son éducateur à qui il faut demander pardon, il y a son entraîneur à qui il faut dire merci.

Mannon, timide? N'allez pas

croire ça! Si elle se sent gênée

devant son éducateur, la presse

ne la trouble pas du tout. D'ail-

leurs, il y a un troisième message

qu'elle veut livrer à toute la po-

polation. Elle souhaite à tous le

bonheur, pour être bien certaine

que nous avons tous "encore un

cœur".

QUÉBEC

(Suite de la première page)

relations de négociations avec ses syndicats et du droit de grève. Le gouvernement Lévesque examine très sérieusement la possibilité de retirer la loi 111, a même ajouté M. Potty.

Au Québec, les procès consécutifs aux accusations portées par le procureur général à la suite de deux journées de grève qui ont suivi l'adoption de la loi 111, ont débuté lundi.

Léger prédit des élections

Le chef intérimaire du Parti nationaliste, M. Marcel Léger, prédit des élections fédérales pour la fin du printemps prochain.

Selon M. Léger, les libéraux de Pierre Trudeau ne voudront

pas se lancer en campagne électorale avec la nouvelle carte électorale qui entrera en vigueur le 1er novembre 1984. Il estime que les conservateurs s'accaparaient 22 sièges de plus avec la nouvelle carte. Par ailleurs, il existe une entente non écrite, est-il persuadé, qu'il n'y aura pas d'élections dans les 60 jours avant ou après la visite du pape au Canada.

Il ne reste que le printemps 1984, déduit-il.

M. Léger poursuit son travail d'organisation sur le terrain, dans cette perspective, alors que les conservateurs occuperont beaucoup de place dans les médias mais ne se sont pas pressés des racines dans les circonscriptions.

Des assemblées de for-

mation ont déjà eu lieu dans 21 circonscriptions, les dates sont fixées pour 31 autres et les 75 circonscriptions auront une structure d'organisation à Noël.

Après 13 jours de campagne, \$102,000 ont été souscrits par un nombre de membres qu'il ne veut pas préciser encore. L'objectif est de \$250,000. Le secrétariat général du Parti nationaliste, dans l'édifice qui abrite déjà le bureau de circonscription de M. Léger, emploie cinq personnes et une vingtaine de bénévoles donnent de leur temps.

Le congrès général est prévu pour le printemps et il est "très très probable", dit M. Léger, qu'il voudra conserver la direction de son parti.

LE SOLEIL

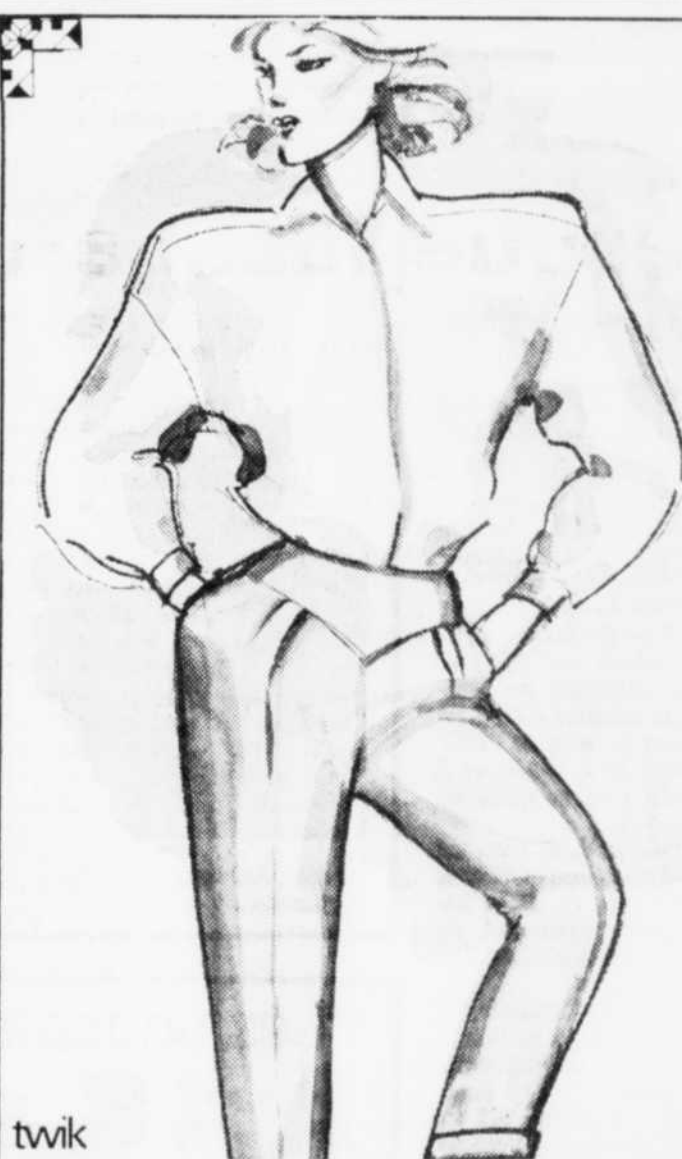
SERVICE AUX ABONNÉS (TIRAGE)
647-3333 Lundi au vendredi: 8h30 à 19h30
Samedi: 8h30 à 13h00
LES ANNONCES CLASSEES
647-3311 du lundi au vendredi de 8h30 à 17h00
REDACTION
647-3394 du lundi au vendredi de 8h à 15h30
647-3233 à partir de 15h30 et en fin de semaine
RENSEIGNEMENTS: 647-3233
LE SOLEIL, fondé en 1896, est imprimé au numéro 390, rue St-Vallier est, Québec, G1K 7J6, par Le Soleil Limitee. Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no 1206

NOËL CHEZ SIMONS

les meilleures idées-cadeaux viennent dans une boîte simons!

le kimono rayé 59.⁹⁵

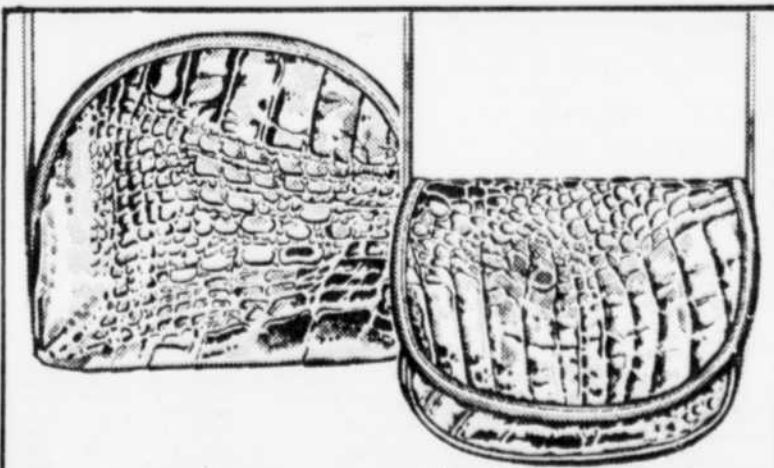
un achat spécial... en exclusivité chez nous...
doublé kimono doublé et liseré de ratine-éponge.
rayé blanc sur fond bleu ou rose. tp, p, m, g.



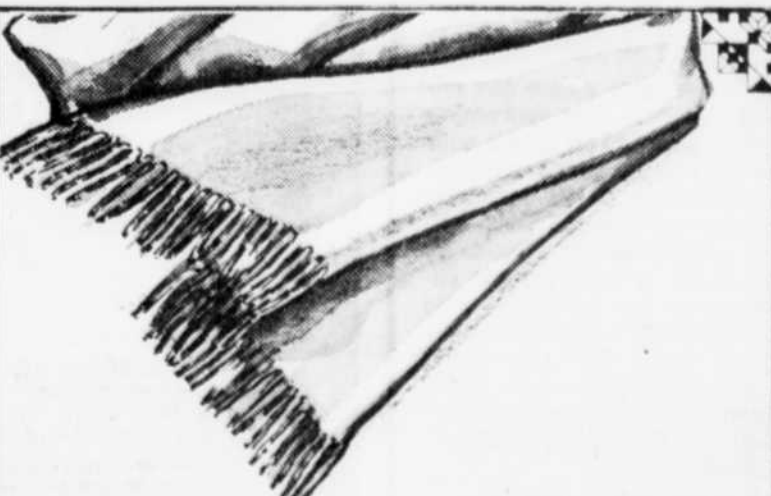
twik

le pantalon sept-huitième 39.⁹⁵

un achat spécial pour twik, le pantalon 7/8 de
forme effilée vers le bas avec revers, empièce-
ment à la taille avec plis, poches biais, fermeture
à glissière sur le côté, flanelle unie blanche ou
grise ou à carreaux blancs et gris. 5 à 13, rég.
46,00

nos sacs en cuir frappé croco 24.⁹⁵

deux valeurs exceptionnelles, des sacs en cuir
véritable frappé à la manière du cuir de croco-
dile, importés d'Italie. deux formes amusantes:
le besace à grand rabat ou la forme « fendi ».
noir, naturel, gris. rég. 32,00 à noter les bandou-
lières sont en simili-cuir.

la grande écharpe frangée 39.⁹⁵

toute en laine d'agneau, pour s'emmitoufler cet
hiver ou à laisser flotter sur une épaule, chois-
sez notre grande écharpe de 17 X 72 pouces
en blanc, jaune, rouge, vert, noir ou fuchsia. rég.
55,00

SEX

(Suite de la première page)

M. Porlier a affirmé que deux entreprises du même domaine que la sienne à Baie-Comeau, soit en plein fief de M. Maltais, ont également bénéficié du programme PRET.

LA QUOTIDIENNE

(tirage de jeudi)

5-9-4

1-9-8-1

Informations: 643-8990

la maison

simons

demandez votre boîte-cadeau
simons... toujours gratuite,
toujours appréciée!à compter du 12 décembre,
nos trois magasins seront
ouverts tous les soirs,
samedi inclus. Québec le
samedi seulement,
fermeture à 18 heures.
place ste-foy, place de l'hôtel de ville, les galeries de la capitale

DÉCÈS ET AVIS DIVERS

remerciements • mémoriam • services annuels • funéraires

705 AVIS DE DÉCÈS

BERNIER, Joseph (Charles G.) — A l'Hôpital St-François d'Assise, le 23 novembre 1983, à l'âge de 82 ans, est décédé M. Charles G. Bernier, fils de feu M. John Bowles et de feu Bridget McLaughlin. La famille recevra les condoléances au funérarium Lépinois-Cloutier Ltée, 300, chemin Ste-Foy, le samedi 26 novembre 1983 à 10h30 en l'église St-Patrick et de la au cimetière de St-Gabriel de Valcartier. Il laisse plusieurs nièces et neveux. Pour renseignements: 529-3371.

BERNIER, Joseph (Joseph) — A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 23 novembre 1983, à l'âge de 64 ans, est décédé M. Joseph Bernier, représentant médical retraité, époux de dame Rita McNicoll. Les funérailles auront lieu le samedi 26 novembre 1983 à 14h. Départ de la résidence funéraire.

Emile Ruelland
61, rue Principale
St-Michel
Bellechasse

à 13h50 pour l'église de St-Michel et de la au cimetière paroissial. Il était le fils de Zéphirin Bernier (décédé) et de dame Anna Corriveau (décédée). Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses frères, sa sœur, ses belles-sœurs, Alphonse Bernier (Gisèle), Gérard Bernier (Aline), Camille Bernier (Thérèse), Thérèse Bernier Demers, son beau-père, M. Ferdinand McNicoll, époux en lères noces de Rosa Chouinard (décédée), en 2èmes noces de Luciana Girard, son beau-frère, Joseph-Aimé McNicoll (Agnès), le second mariage, ses beaux-frères et belles-sœurs, Lucille McNicoll (Raymond), Marcel, Rock, Jacques, Michel, Diane, Monique, Réjeanne, André McNicoll (Michelle), Gilles, ainsi que de nombreux neveux, nièces, cousins et cousines.

BOWLES (Charles G.) — A l'Hôpital Jeffrey Hales, le 23 novembre 1983, à l'âge de 82 ans, est décédé M. Charles G. Bowles, fils de feu M. John Bowles et de feu Bridget McLaughlin. La famille recevra les condoléances au funérarium Lépinois-Cloutier Ltée, 300, chemin Ste-Foy, le samedi 26 novembre 1983 à 10h30 en l'église St-Patrick et de la au cimetière de St-Gabriel de Valcartier. Il laisse plusieurs nièces et neveux. Pour renseignements: 529-3371.

DEMERS (Paul)

DEMERS (Paul) — A l'Hôpital St-François d'Assise, le 23 novembre 1983, à l'âge de 76 ans et 4 mois, est décédé M. Paul Demers, époux de dame Marie-Blanche Fortier. Il demeure à Orsainville. Les funérailles auront lieu le samedi 26 novembre 1983 à 14h. Départ de la Coopérative Funéraire de la Seigneurie, 2150, Debois Giffard.

Ville de Beauport à 13h15 pour l'église St-Nicolas et de la au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants, M. et Mme Etienne Levesque (Lucille), Normand (son amie Diane), Mélanie, ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, M. Eugénie Demers, M. Joseph Demers, Mlle Alphonse Demers, Mlle Edith Demers, M. et Mme Edmond Demers (Béatrice Demers), M. et Mme Rosaire Daigle (Georgienne Fréchette), M. et Mme Gérard Desrochers (Jeanne), Mme Antoine Fortier, ses petits-enfants, M. et Mme Daniel Chénard (Line), Carole (son ami André Blouin), Réjean, plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et amis. Le salon sera fermé entre 17h et 19h. Pour renseignements: 663-4735.

DEMERS (Noëlla Grégoire) — A Québec, le lundi 21 novembre 1983, à l'âge de 87 ans et 11 mois, est décédée dame Noëlla Grégoire, épouse de feu Albert Demers. Elle demeurait à Québec. La demande de la défunte, le corps ne sera pas exposé et a été inhumé au cimetière St-Charles. Un service sera chanté le samedi 26 novembre 1983, à 11h., en l'église St-Charles de Limoilou, sous la direction de la

Coop. Funéraire de l'Anse. La famille recevra les condoléances à l'église une demi-heure avant le service. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Gérard (Anita Simard), Rita (Jean Godbout), Benoît (François Simard), et Thérèse, sa belle-fille Thérèse Fortier, ses frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, petits-enfants et arrière-petits-enfants. Pour renseignements: 525-6044.

DUPUIS (Blandine Potvin) — Au Pavillon St-Dominique, le 22 novembre 1983, à l'âge de 81 ans, est décédée dame Blandine Potvin, épouse de Antonio Dupuis. Elle demeurait au 1045 St-Cyrille ouest, Québec. La famille recevra les condoléances au Pavillon St-Dominique, 1045 boul. St-Cyrille ouest, Québec, le samedi 26 novembre 1983, à 14h. Le service religieux sera célébré le samedi 26 nov. à 14h. en la chapelle du Pavillon St-Dominique, et de la au cimetière Belmont, sous la direction de la maison Lépinois-Cloutier Ltée. Elle laisse dans le deuil outre son époux, ses enfants, Edith (Raymond Tellier), Suzanne (Gilles Cossette), Henriette, Marthe (Edmond Abdeblad), Madeleine (Jean Rochette), Michel (Michelle Vallières), Monique (Laurens Kroon), Agathe (René Fournier), sa sœur, Fernande Potvin, sa belle-sœur, Louise Côté Potvin, ainsi que plusieurs petits-enfants, arrière-petits-enfants, neveux et nièces. Pour renseignements: 529-3371.

FALARDEAU (Céline Lafond)

FALARDEAU (Céline Lafond) — A l'Hôpital St-François d'Assise, le 23 novembre 1983, à l'âge de 76 ans et 4 mois, est décédée M. Paul Demers, époux de dame Marie-Blanche Fortier. Il demeure à Orsainville. Les funérailles auront lieu le samedi 26 novembre 1983 à 14h. Départ de la Coopérative Funéraire de la Seigneurie, 2150, Debois Giffard.

GAUTHIER (Sœur Rosa) — Le mercredi 23 novembre 1983, au Monastère des Clarisses de Rivière-du-Loup, à l'âge de 94 ans et 6 mois, est décédée Sœur Rosa Gauthier (Marie-Des-Séraphins). Née à Ste-Cécile-de-Milton, au diocèse de Ste-Hyacinthe, le 12 mai 1889, elle est entrée chez les Clarisses de Valleyfield en 1918. Le 14 octobre 1931, accompagnée de Sœur Marie-Marthe, elle venait à Rivière-du-Loup, préparé la maison qui deviendrait, 6 mois plus tard, le 2ème monastère des Clarisses au Québec. Toute sa vie a été donnée au service de Dieu et de ses sœurs, dans la prière pour l'église, le monde, et la population de Rivière-du-Loup, qu'elle a particulièrement aimée, et accueillie durant ses longues années de dé-

vouement. Son départ serein et lucide vers Jésus-Christ Ressuscité, réuni donc dans une peine illuminée d'espérance, sa communauté, ses nombreux neveux et nièces, et tous ceux qu'elle portait dans son cœur et sa prière. Elle sera exposée dans la Chapelle du Monastère, le jeudi 24 novembre, de 19h à 21h, le vendredi 25 novembre de 13h30 à 17h et de 19h à 21h et le samedi 26 novembre à compter de 9h jusqu'aux funérailles qui auront lieu à 10h30, sous la présidence de Mgr Charles-Henri Lévesque, évêque de Ste-Anne. La direction des funérailles a été confiée à la maison Marc-André Rioux Ltée 169, rue Lafontaine Rivière-du-Loup.

GIGUÈRE (Emérilda Bussières) — A l'Hôpital Général, le mercredi 23 novembre 1983, à l'âge de 87 ans, est décédée dame Emerilda Bussières, épouse de feu Albert Giguère. Elle demeurait à l'Hôpital Général. Les funérailles auront lieu le samedi 26 novembre, à 11h. Départ de la résidence funéraire Sylvio Marceau Inc. 270 Marie-Incarnation à 10h45, pour l'église St-Malo, et de la au cimetière St-Charles. Elle laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles, M. et Mme Armand Giguère (Thérèse Havard), M. et Mme Lucien Giguère (Monique Giguère), M. et Mme René Giguère (Suzanne Gosselin), M. et Mme Paul Giguère (France Dubé), M. et Mme Roland Robitaille (Lucille Giguère), M. et Mme Robert Giguère (Aline Giguère), M. et Mme Roland Lasseray (Jacqueline Giguère), ses sœurs Mme Odile Paquet, Mme Antonio Blondeau, Mme Edmond Blais, ainsi que ses petits-enfants, neveux, nièces. Salon fermé entre 17 et 19h. Pour renseignements: 522-5212.

GRENIER (Etienne Giraud)

GRENIER (Etienne Giraud) — A l'Hôpital St-François d'Assise, le 23 novembre 1983, à l'âge de 71 ans et 9 mois, est décédée dame Etienne Giraud, épouse de feu M. René Gauthier. Elle demeurait dans la paroisse St-Fidèle. Les funérailles auront lieu le samedi 26 novembre 1983 à 10h. Départ de la Coopérative Funéraire de l'Anse.

280, 8ème rue à 9h40 pour l'église St-Fidèle et de la au cimetière St-Charles. Elle laisse dans le deuil ses enfants, M. et Mme Gaëtan Grenier (Claudette Tancrède), M. et Mme Benoit Roby (Myrto Grenier), M. et Mme Jean Grenier (Lise Fortier), ses sœurs, M. et Mme Léon Routhier (Blanche Girard), Mme Rolande Girard Leblanc, M. et Mme Albert Rousseau (Gisèle Girard), ses belles-sœurs, Mme Antoinette Girard, Mme Alberta Girard, ainsi que plusieurs petits-enfants, neveux et nièces. Le corps sera exposé à compter de 19h le vendredi 25 novembre 1983. Le salon sera fermé entre 17h et 19h.

GUILLETTE (Aimé) — A l'Hôpital de l'Enfant-Jésus, le 21 novembre 1983, à l'âge de 82 ans, est décédé M. Aimé Guillette, ancien chef de police municipale de Québec, époux de dame Salomé Mc Innis. Il demeurait dans la paroisse St-Pascal de Maizerets. Selon ses volontés il a été inhumé au cimetière Lépinois-Cloutier Ltée 715 rue St-Vallier est Québec.

Un service sera chanté en l'absence du défunt, le samedi 26 novembre à 11h, en l'église St-Pascal de Maizerets, où la famille recevra les condoléances une demi-heure avant la cérémonie. Il laisse dans le deuil outre

son épouse, ses enfants, Roland (Madeleine Bérubé), Yvette, Gisèle, Madeleine (Raymond Deschamps), Lise, sa sœur, Mme Cécile Ferland, ses belles-sœurs, Mme Marie-Ange Guillette, Bernard Guillette (Thérèse Boulay), Sylvie Chabot (François Brunet), ses arrière-petits-enfants, Charles et Vincent Guillette, ainsi que plusieurs cousins, cousines, neveux et nièces. Compensez l'envoi de fleurs par un don à la Société Canadienne du Cancer, 489 boul. St-Cyrille ouest, Québec G1S 1S6. Pour renseignements: 529-3371.

GUILLBAULT (Guy) — A l'Hôpital St-Sacrement, le 23 novembre 1983, à l'âge de 59 ans et 11 mois, est décédé M. Guy Guillbault, époux de dame Colette Forest. Il demeurait au 313 Chemin des Ancêtres, Grondines. Les funérailles auront lieu le samedi 26 novembre, à 15h. Départ du funérarium

Guy Denis Ltée 455 rue Principale Grondines à 14h45 pour l'église de Grondines et de la au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants, Daniel (Claire Laroche), Alain (Denise Bouchard), Lise (Jacques Trotter), ses 2 petits-enfants, Martine et Stéphane, ainsi que plusieurs frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces.

HARDY (Rose-Anne Frenette) — A Québec, le jeudi 24 novembre 1983, à l'âge de 77 ans et 6 mois, est décédée dame Rose-Anne Frenette, épouse de Alcide Hardy. Elle demeurait au 164 boul. du Centenaire, St-Basile. Les funérailles auront lieu le samedi 26 novembre, à 14h30. Départ de la résidence funéraire

L. Leclerc et Fils Ltée 18 av. du Parc St-Basile.

à 14h15 pour l'église de St-Basile et de la au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil outre son époux, ses frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, M. et Mme Donat Suzor, M. et Mme René Lamondin (Julienne Lebrun), M. et Mme Alfred Petitclerc, M. et Mme Paul-Emile Marcotte, M. et Mme Alphonse Frenette, Mme Emile Frenette, Mlle Germaine Hardy, M. et Mme Jules Hardy, M. et Mme Victor Hardy, ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins et cousines.

HARDY (Arthémise Lefebvre) — A l'Hôpital St-Sacrement, le 24 novembre 1983, à l'âge de 88 ans et 1 mois, est décédée dame Arthémise Lefebvre, épouse de feu Pierre Hardy. Demeurant à St-Casimir, Cte Portneuf. Les funérailles auront lieu le samedi 26 novembre à 14h30. Départ du funérarium

Guy Denis Ltée 950 boul. Dussault St-Marc-des-Carrières à 14h, pour l'église de St-Casimir et de la au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles, Aimé, Edith, Mlle Delise, Magella (Antoine Marion), Augustin, Rosario (Alicia Gosselin), Rose-Aimée (Raoul Langlois), plusieurs petits-enfants, arrière-petits-enfants, beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces. Le salon sera ouvert à compter de samedi 14h.

JEAN (Roméo)

JEAN (Roméo) — A Québec, le 24 novembre 1983, à l'âge de 77 ans, est décédé Dr Louis-Napoléon Laroche, époux du Dr Yvette Brissette. Il demeurait à Québec. La famille recevra les condoléances au funérarium Lépinois-Cloutier Ltée 300, chemin Ste-Foy, le samedi 26 novembre à 14h à 17h et de 19h à 22h et samedi de 9h à 13h. Le service religieux sera célébré le samedi 26 novembre 1983 à 9h30 en l'église Notre-Dame du Chemin et de la au cimetière Belmont. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants, gendres et belles-filles, Louis (Monique Leclerc), Pierre (Suzanne Guertin), Marie (Louis Béland), Paul (Fabienne Morin), Annie (Daniel Cadoret), ainsi que ses frères, sœurs et 10 petits-enfants. Pour renseignements: 529-3371.

LEBRUN (Gilbert) — A Québec, le mercredi 23 novembre 1983, à l'âge de 60 ans, est décédé M. Gilbert Lebrun, époux de dame Hélène Lachance. Il demeurait au 440 Père-Marquette, Québec. Un service sera célébré le samedi 26 novembre, à 11h, en l'église Notre-Dame du Chemin, rue

des Erables, Québec. La dépouille n'étant pas exposée, la famille recevra les condoléances une demi-heure avant le service religieux. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses frères, Jean-Paul, Guy, Marcel et Hughes, ses sœurs Mme J.-P. Pélusé (Thérèse), Mme J.-P. Devine (Jacqueline), Mme Fernand Bérubé (Marthe), ses beaux-frères et belles-sœurs Mme J.-P. Lebrun (Thérèse Roberge), Mme Charles Lebrun (Marguerite Thibault), Mme Guy Lebrun (Andrée Legendre), Mme Marcel Lebrun (Juliette Tanguay), Mme Édouard Lebrun (Evelyn Nessely), M. et Mme Jules Barbeau (Jacqueline Lachance), M. et Mme Frank Hughes (Madeleine Lachance), M. et Mme Marc Brunet (Bibiane Lachance), sa belle-mère Mme Rodrick Lachance, nombreux oncles, tantes, neveux et nièces. Compensez l'envoi de fleurs par un don à l'Institut de Cardiologie de Québec, 2725 ch. Ste-Foy, Québec. La direction a été confiée à la Coop. Funéraire du Plateau 950 des Erables Québec.

LABADIE (Joseph) — A Québec, le 23 novembre 1983, à l'âge de 86 ans, est décédé M. Joseph Labadie, époux de dame Léona Demers. Il demeurait dans la paroisse St-Rodrigue. Le service religieux sera célébré le vendredi 25 novembre à 14h, en l'église St-Rodrigue, et de la au crématorium Lépinois-Cloutier Ltée.

La famille recevra les condoléances à l'église une demi-heure avant la cérémonie. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants, Henri (Pauline Langlois), Madeleine, Florence (Roger Tardif), Simonne (Clément Beaudoin), Thérèse, Olivette (Jess Lock), Jacques, Denise (René Bisson), son frère, son beau-frère et ses belles-sœurs, M. et Mme Welly Labadie, M. et Mme William Shedar, M. et Mme Jos Demers. Pour renseignements: 529-3371.

LAGACE (Robert) — A Montréal, est décédé M. Robert Lagacé, à l'âge de 54 ans. Il laisse dans le deuil son épouse Marguerite, ses quatre enfants, Raymond, Ronald, Louise, Line, ses sœurs Mme Rita Dumas, Mme Jeanne Jobin, son frère Jean-Guy. La dépouille mortelle est exposée au salon funéraire

Donat Martin Rue Principale St-Augustin Mirabelle JON 110

LA MONTAGNE (Léopold) — A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 23 novembre 1983, à l'âge de 72 ans, est décédé M. Léopold Lamontagne, époux de dame Edith Beaudoin de Honfleur, Bellechasse. Les funérailles auront lieu le samedi 26 novembre à 14h, en l'église de Honfleur et de la au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants, Guy (Hélène Fortier), Normand (Celine Lafrenière), Thérèse (Elzéar Morin), Jacques (Bertha Blouin), Francine (Lucienne Parent), Carmelle (Denis Laflamme), Sylviane (Noël Parent), Mario (Francine Barrette), Ronald (Lucette Thérien), Anne (Victor Boutin), Hervé (son amie France Brisson), ainsi que son frère et ses sœurs, beaux-frères, belles-sœurs et petits-enfants. La dépouille mortelle sera exposée au centre communautaire de Honfleur, vendredi le 25 novembre à compter de 14h. La direction des funérailles a été confiée à la maison

Yvon Breton 63, rue Ste-Anne St-Anselme

LAROCHELLE (Dr Louis-Napoléon) — A Québec, le 24 novembre 1983, à l'âge de 77 ans, est décédé Dr Louis-Napoléon Laroche, époux du Dr Yvette Brissette. Il demeurait à Québec. La famille recevra les condoléances au funérarium Lépinois-Cloutier Ltée 300, chemin Ste-Foy, le samedi 26 novembre à 14h à 17h et de 19h à 22h et samedi de 9h à 13h. Le service religieux sera célébré le samedi 26 novembre 1983 à 9h30 en l'église Notre-Dame du Chemin et de la au cimetière Belmont. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants, gendres et belles-filles, Louis (Monique Leclerc), Pierre (Suzanne Guertin), Marie (Louis Béland), Paul (Fabienne Morin), Annie (Daniel Cadoret), ainsi que ses frères, sœurs et 10 petits-enfants. Pour renseignements: 529-3371.

PELLERIN (Lucienne Côté)

PELLERIN (Lucienne Côté) — A Québec, le dimanche 20 novembre 1983, à l'âge de 73 ans, est décédée dame Lucienne Côté, épouse de feu Ernest Pellerin. Elle demeurait autrefois dans la paroisse Notre-Dame de Québec. Selon ses volontés, elle a été inhumée au crématorium Lépinois-Cloutier Ltée 715 St-Vallier est Québec.

Un service sera chanté en présence de la défunte le samedi 26 novembre, à 11h., en l'église Notre-Dame de Québec, où la famille recevra les condoléances une demi-heure avant la cérémonie. Elle laisse dans le deuil sa fille Denise, ses petits-enfants Paul, Linda, Sonia Waters (Sylvie Boisvert), son arrière-petit-fils Samuel Waters, ainsi que ses frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, neveux, nièces, et amis. Pour renseignements: 529-3371.

PLANTE (Monique) — A St-Georges de Beauce, le 22 novembre 1983, est décédée Madame Monique Plante épouse de feu M. Rodolphe Laflamme. Elle laisse dans le deuil ses enfants, M. et Mme Roland Marceau (Danielle), M. et Mme

des Erables, Québec. La dépouille n'étant pas exposée, la famille recevra les condoléances une demi-heure avant le service religieux. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses frères, Jean-Paul, Guy, Marcel et Hughes, ses sœurs Mme J.-P. Pélusé (Thérèse), Mme J.-P. Devine (Jacqueline), Mme Fernand Bérubé (Marthe), ses beaux-frères et belles-sœurs Mme J.-P. Lebrun (Thérèse Roberge), Mme Charles Lebrun (Marguerite Thibault), Mme Guy Lebrun (Andrée Legendre), Mme Marcel Lebrun (Juliette Tanguay), Mme Édouard Lebrun (Evelyn Nessely), M. et Mme Jules Barbeau (Jacqueline Lachance), M. et Mme Frank Hughes (Madeleine Lachance), M. et Mme Marc Brunet (Bibiane Lachance), sa belle-mère Mme Rodrick Lachance, nombreux oncles, tantes, neveux et nièces. Compensez l'envoi de fleurs par un don à l'Institut de Cardiologie de Québec, 2725 ch. Ste-Foy, Québec. La direction a été confiée à la Coop. Funéraire du Plateau 950 des Erables Québec.

MARTINEAU (Maurice) — A Québec, le vendredi 18 novembre 1983, à l'âge de 75 ans et 7 mois, est décédé M. Maurice Martineau, fils de feu M. Martineau et de feu M. Marie-Lacroix. A la demande de la famille, le corps ne sera pas exposé, et a été inhumé au crématorium du cimetière St-Charles.

Un service sera chanté le samedi 26 novembre 1983, à 10h., en l'église St-François d'Assise, sous la direction de la Coop. Funéraire de l'Anse.

La famille recevra les condoléances une demi-heure avant le service. Il laisse dans le deuil ses sœurs Mme Marcel St-Pierre, Mme Cécile Jumeau, Mme Claire Savard, Mme Marguerite Paquet, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Pour renseignements: 525-6044.

METHE (Mme Philippe, Alice Lague) — A Ste-Foy, le mercredi 23 novembre 1983, à l'âge de 93 ans et 6 mois, est décédée dame Alice Lague, épouse de feu M. Philippe Méthé. Elle demeurait à Ste-Foy. Les funérailles auront lieu le vendredi 25 novembre, à 15h. Départ de la Coop. Funéraire du Plateau 950 des Erables Québec.

à 14h30, pour l'église St-Mathieu et de la au cimetière Notre-Dame de Foy. Elle laisse dans le deuil ses enfants Antoine (Gisèle Morisset), Jean (Yvette Doré), Marc (Gaby Fortin), Madeleine, c.n.d., Thérèse, infirmière, Guy (Julie Joli-Coeur), nombreux petits-enfants et arrière-petits-enfants, son beau-frère le Père Jean Méthé, o.m.i. Prière de ne pas envoyer de fleurs mais plutôt faire des dons à des œuvres de charité. Le salon sera ouvert de 14 à 17h, et de 19 à 22h.

PELLERIN (Lucienne Côté)

PELLERIN (Lucienne Côté) — A Québec, le dimanche 20 novembre 1983, à l'âge de 73 ans, est décédée dame Lucienne Côté, épouse de feu Ernest Pellerin. Elle demeurait autrefois dans la paroisse Notre-Dame de Québec. Selon ses volontés, elle a été inhumée au crématorium Lépinois-Cloutier Ltée 715 St-Vallier est Québec.

Un service sera chanté en présence de la défunte le samedi 26 novembre, à 11h., en l'église Notre-Dame de Québec, où la famille recevra les condoléances une demi-heure avant la cérémonie. Elle laisse dans le deuil sa fille Denise, ses petits-enfants Paul, Linda, Sonia Waters (Sylvie Boisvert), son arrière-petit-fils Samuel Waters, ainsi que ses frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, neveux, nièces, et amis. Pour renseignements: 529-3371.

PLANTE (Monique) — A St-Georges de Beauce, le 22 novembre 1983, est décédée Madame Monique Plante épouse de feu M. Rodolphe Laflamme. Elle laisse dans le deuil ses enfants, M. et Mme Roland Marceau (Danielle), M. et Mme

des Erables, Québec. La dépouille n'étant pas exposée, la famille recevra les condoléances une demi-heure avant le service religieux. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses frères, Jean-Paul, Guy, Marcel et Hughes, ses sœurs Mme J.-P. Pélusé (Thérèse), Mme J.-P. Devine (Jacqueline), Mme Fernand Bérubé (Marthe), ses beaux-frères et belles-sœurs Mme J.-P. Lebrun (Thérèse Roberge), Mme Charles Lebrun (Marguerite Thibault), Mme Guy Lebrun (Andrée Legendre), Mme Marcel Lebrun (Juliette Tanguay), Mme Édouard Lebrun (Evelyn Nessely), M. et Mme Jules Barbeau (Jacqueline Lachance), M. et Mme Frank Hughes (Madeleine Lachance), M. et Mme Marc Brunet (Bibiane Lachance), sa belle-mère Mme Rodrick Lachance, nombreux oncles, tantes, neveux et nièces. Compensez l'envoi de fleurs par un don à l'Institut de Cardiologie de Québec, 2725 ch. Ste-Foy, Québec. La direction a été confiée à la Coop. Funéraire du Plateau 950 des Erables Québec.

ROY et Giguère Inc 13445 10ème Avenue St-Georges est

Les funérailles auront lieu le samedi 26 novembre à 14h en l'église de l'Assomption, St-Georges Est. Départ du salon funéraire à 13h45.

RIZKALLAH ZARZOUR (Amin)

RIZKALLAH ZARZOUR (Amin)

Le 23 novembre 1983, à l'âge de 89 ans et 8 mois, est décédé M. Amin Rizkallah Zarzour, époux en premières noces de feu Antoinette Balady et en 2ème noces de Fouta Elsbac. Il demeurait au 1425, Carré Duclaux, Québec G1P 1C4. Les funérailles auront lieu vendredi le 25 novembre, à 11h. Départ de

La Coop du Plateau 950 des Erables Québec à 10h50, pour l'église Notre-Dame du Chemin, rue des Erables, et de la au cimetière St-Charles. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, sa fille Marie, ses fils, Rizkallah (Farida Salem) et Antoine (Thérèse Michael), ses petits-enfants, Nadirine (Nabih Balady), Nelly et Franco Karas, Myriam, Nathalie et Pierre, ses neveux, Youssef Rizkallah Zarzour (sa femme, Marie Aziz) et Antoine Balady (Hecmate Henein). Pour renseignements: 681-2667.

ROBITAILLE (Léo) — Au Centre d'Accueil du Faubourg, le 21 novembre 1983, à l'âge de 73 ans, est décédé M. Léo Robitaille, ex-employé de Pepsi Cola, époux de feu dame Valérie Lemay. A la demande du défunt, il ne sera pas exposé, et a été inhumé au crématorium du cimetière St-Charles. Un service sera chanté le samedi 26 novembre à 14h, en l'église St-François-Xavier de Duberger, où la famille sera présente 30 minutes avant la cérémonie pour recevoir les condoléances de parents et amis. Il laisse dans le deuil son frère, sa sœur, son beau-frère, sa belle-sœur, M. et Mme Maurice Robitaille (Ghislaine Côté), M. et Mme Guy Arsenault (Rolande Robitaille), ainsi que plusieurs neveux et nièces. La direction des funérailles a été confiée à la coopérative

du Pied de la Falaise 440 St-François est Québec

VAILLANCOURT (Herménigilde) — A l'Hôpital de Fatima de La Poatière, le 24 novembre 1983, à l'âge de 75 ans et 8 mois, est décédé M. Herménigilde Vaillancourt, époux de feu dame Régina Bourgault. Il demeurait à Ste-Félicité, Cte de Frel. Les funérailles auront lieu le samedi 26 novembre 1983 à 14h30. Départ de la résidence funéraire

Claudius Lavoie Ste-Félicité

à 14h20 pour l'église de Ste-Félicité et de la au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil ses enfants, Carmen (Raymond St-Pierre), Carmel (Estelle Pelletier), ses petits-enfants, Claude, Line, Guylain St-Pierre, Nancy, Jenny, Isabelle Vaillancourt, ses frères et sœurs, Eva (Josaphat Bourgault), Pierre (Fédora Bourgault), Elie (Annette Lord), Léonie, Roméo (Thérèse Ruel), Marc, Claire (Paul Deschenes), son beau-frère et sa belle-sœur, Germaine (Elyse Ouellet), Arthur, ainsi que plusieurs neveux et nièces.

VALLEE (J. Armand) — A l'Hôtel Dieu de Lévis, le 24 novembre 1983, à l'âge de 69 ans, est décédé M. J. Armand Vallée, époux de dame Marguerite Boutin. Il demeurait au 4 rue De Billy, Lévis. Les funérailles auront lieu lundi le 28 novembre à 11h. Départ du centre funéraire

Gilbert & Turgeon Ltée 9, Commercial, Lévis

à 10h45 pour l'église de St-David, et de la au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants, Lise (Albany Dionne), Gaëtan (Sarto D'Anjou), Gaëtan (Lucie Brulotte), ses petites-filles, Claudine et Geneviève Vallée, ses sœurs et

beaux-frères, Yvette (Paul Lemelin), Gemma Vallée, Paul Corriveau, ainsi que plusieurs beaux-frères, belles-sœurs, cousins, cousines, neveux et nièces et de nombreux amis. Le salon sera ouvert samedi de 19h à 22h, et dimanche de 14h à 17h, et de 19h à 22h, lundi ouverture à compter de 9h. Pour informations: 837-4757.

720 CARTES DE REMERCIEMENTS

PAYETTE (Gérard) — Mme Ernestine Pouliot remercie sincèrement tous les parents et amis qui ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de Gérard Payette, époux de feu dame Alphonse Bélanger, soit par offrandes de messes, envoi de fleurs, bouquets spirituels, visite et assistance aux funérailles. A tous cordial merci.

725 SERVICES ANNIVERSAIRES

BELANGER (Laura Campeau)

Le samedi 26 novembre 1983, à 17h, en l'église Sainte-Claire d'Assise, sera chanté le service anniversaire de Mme Laura Campeau Bélanger. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CORBIN (Armand) — Le samedi 26 novembre 1983, à 14h30 en l'église de Cap-Rouge, sera chanté le service anniversaire de M. Armand Corbin époux de dame Edith Tremblay. Parents et amis sont invités à y assister sans autre invitation.

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue, avec promesse de faire publier, R.V.S.

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue, avec promesse de faire publier, R.V.S.

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue, avec promesse de faire publier, R.V.S.

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue, avec promesse de faire publier, R.V.S.

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue, avec promesse de faire publier, R.V.S.

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue, avec promesse de faire publier, R.V.S.

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue, avec promesse de faire publier, R.V.S.

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue, avec promesse de faire publier, R.V.S.

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue, avec promesse de faire publier, R.V.S.</